



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 53244

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'impérieuse nécessité de renforcer les moyens de la lutte contre les exclusions. Il lui demande notamment comment elle envisage de maintenir, voire d'accroître, les contrats emploi solidarité qui sont des outils d'insertion professionnelle indispensables pour les personnes en grande difficulté. Il lui demande si elle entend préparer un programme pluriannuel d'actions comportant notamment des efforts supplémentaires en faveur des centres d'hébergement et de réinsertion sociale pour répondre aux nouvelles missions définies par la loi de lutte contre les exclusions de 1998. Il faut en particulier 15 000 places correspondant à un effort budgétaire de 1,5 milliard de francs. Cet effort ne saurait s'étager sur un trop grand nombre d'années alors qu'il y a urgence. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53244

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6304